



COLLECTE DES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES

Guide du responsable
ABJ Th en magasin

EcoLogic

EcoLogic

ECOLOGIC : éco-organisme agréé

Ecologic est un éco organisme qui **assure pour le compte des fabricants et metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques, d'articles de sport et loisirs et d'articles de bricolage et de jardin thermiques**, la collecte et le traitement de ces produits en fin de vie.

Ecologic **développe des partenariats** offrant aux citoyens et aux entreprises divers moyens pour se débarrasser de ces équipements: déchèteries communales et professionnelles, distributeurs, acteurs de l'ESS, collecte dans les entreprises...

Pour assurer les prestations de collecte et de traitement Ecologic fait appel à **des prestataires qu'il audite annuellement pour s'assurer de la conformité réglementaire** des opérations effectuées et du respect de son cahier des charges.



Le rôle des distributeurs dans la filière ABJ Th

Les distributeurs ont les obligations :

- ✓ **de proposer la collecte pour reprise des ABJ Th de leurs clients** (1 pour 1 et 1 pour 0*, à compter de janvier 2023)
- ✓ **d'informer** leurs clients **de façon très visible**
- ✓ **de faire enlever** leurs ABJ Th selon la loi, c'est-à-dire seulement par :
 - les Eco-organismes (comme Ecologic)
 - les acteurs de l'ESS ayant des activités de réemploi / réutilisation et référencés par Ecologic

En plus de répondre à vos obligations réglementaires, la reprise des ABJ Th en magasin est une opportunité pour apporter de la visibilité à votre magasin, fidéliser votre clientèle et mettre en avant votre engagement en faveur de l'environnement.

***1 pour 1**
= reprise gratuite d'un article usagé pour l'achat d'un article neuf

1 pour 0
= reprise gratuite d'un article usagé sans obligation d'achat

ABJ TH : Les matériels concernés (liste non exhaustive)

- ✓ Tronçonneuse
- ✓ Broyeur
- ✓ Pompe
- ✓ Fendeuse
- ✓ Tondeuse tractée
- ✓ Souffleur
- ✓ Motobineuse
- ✓ Motoculteur
- ✓ Débroussailleuse
- ✓ Rotofil
- ✓ Coupe-bordure
- ✓ Tondeuse auto-portée
- ✓ Bétonnière
- ✓ Fraiseuse à neige

Et leurs accessoires

- ✓ Chaîne de tronçonneuse
- ✓ Panier de ramassage
- ✓ Découpeuse à disque résine

MATÉRIELS NON CONCERNÉS

Machines ABJ Thermiques vendues
exclusivement à des Professionnels

« Un Article de Bricolage et de Jardin(ABJ) est un équipement outillage manuel ou thermique, destiné à une activité consistant en des travaux de réparation, d'installation ou d'aménagement et / ou des activités d'aménagement et d'entretien d'un jardin, susceptible d'être possédé par les ménages. »
Source ADEME



Un parcours client lisible et facile d'accès

- ✓ Reprise des ABJ Th au SAV, en atelier ou à un comptoir dans le magasin
- ✓ Signalétique mise en évidence pour éviter les erreurs de tri

↓ DÉPOSEZ ICI ↓

ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN THERMIQUES*



VOS ÉQUIPEMENTS SERONT CONFIÉS À ECOLOGIC, DÉCOUVREZ COMMENT ILS SERONT VALORISÉS ICI : WWW.ECOLOGIC-FRANCE.COM

* articles et accessoires en état de marche ou en panne

EcoLogic

Organisation en magasin

Responsable de magasin :

- ✓ Assure le bon fonctionnement de la reprise ABJ Th
- ✓ Communique auprès des employé.es sur la mise en place de la reprise d'ABJ Th

2 Responsables ABJ Th :

- ✓ S'assurent de la qualité du tri (ex : EEE à part ...)
- ✓ Organisent le flux des ABJ Th jusqu'à la zone de stockage
- ✓ S'assurent que la totalité du flux présent en magasin part dans la filière ABJ Th
- ✓ Gèrent la zone de stockage
- ✓ Vident le meuble et stockent les ABJ Th en réserve
- ✓ Demandent les enlèvements sur <http://operation.ecologic-extranet.com>

Employé.es du magasins (chef d'atelier, vendeurs, caissiers, agents d'accueil)

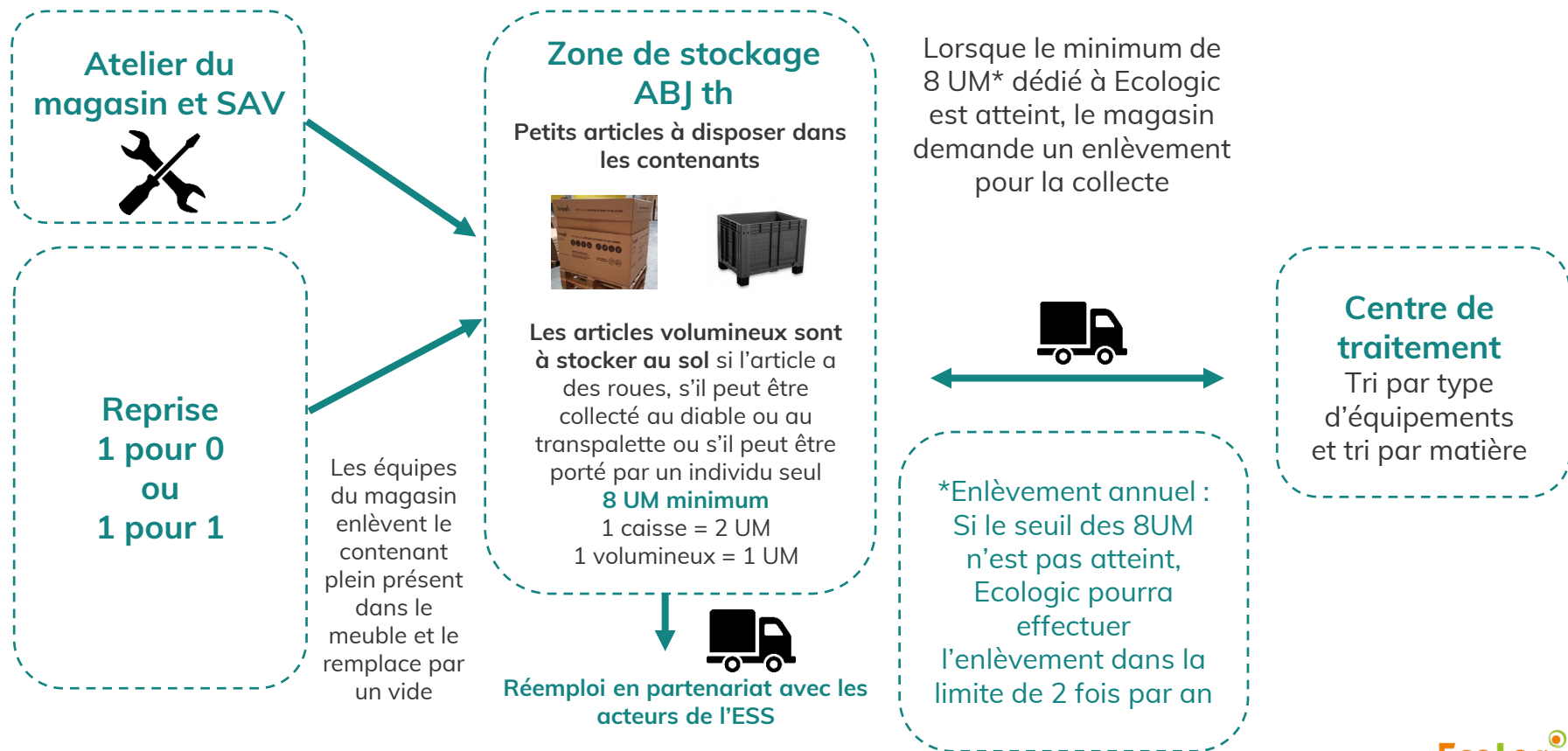
- ✓ Informent les clients de la reprise des ABJ Th
- ✓ Guident les clients vers l'espace de collecte ou l'atelier

Le réemploi des ABJ Th

Avant d'envoyer les ABJ Th vers les filières de recyclage et de valorisation d'Ecologic, votre magasin privilégie le réemploi en confiant les ABJ Th réemployables à un acteur du réemploi référencé par Ecologic.



Schéma opérationnel Magasin



Conditions d'enlèvement

- ✓ Disposer d'au moins **8 UM (ou équivalent 400kg)** pour déclencher un enlèvement
- ✓ Conditionner dans des contenants les petits ABJ Th
- ✓ Les équipements volumineux sont prêts à la collecte (mis sur palette, sur roulette ou sur pied ou au sol s'ils peuvent être manipulés par un individu seul)
- ✓ Les équipements sont dénués d'emballage
- ✓ Les équipements sont stockés à quai ou au rez-de-chaussée, accessibles en transpalette et à moins de 50m de la zone de chargement

Demande d'enlèvement

- ✓ Les demandes d'enlèvements s'effectuent à l'adresse : <http://operation.ecologic-extranet.com> à utiliser sur Firefox ou Google Chrome

Etape 1 :



EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

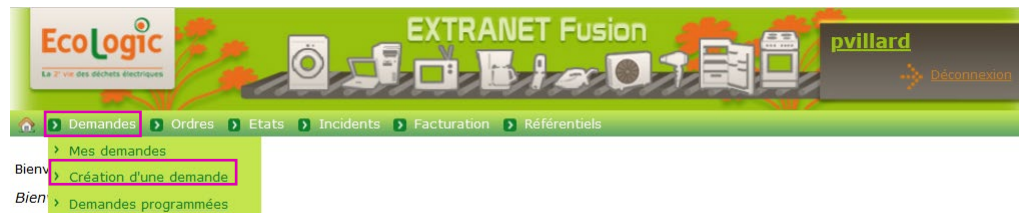
Login :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

Etape 2 : Menu Demande → Créer une demande



Merci d'utiliser le navigateur FireFox Mozilla ou Google Chrome

- ✓ Le login est fourni par le service Pilotage d'Ecologic pilote-asl-abjth@ecologic-france.com

Demande d'enlèvement

1 **Nature :** sélectionner « Enlèvement »

Origine : saisir l'identifiant du magasin

2 **Date souhaitée :** Date souhaitée, avec un délai minimal de 72h jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur

Ma référence : champ facultatif, à remplir si besoin d'une référence
Commentaire : champ facultatif, indiquer les contraintes horaires, n° de téléphone, contact sur place

5 Valider votre demande

Mes demandes > Créer une demande

Brouillon Valider Retour liste

Nature* Enlèvement

Origine*

Date souhaitée

Ma référence

Commentaire

Commentaire Interne

Demande ESR

Dem. régularisation

Contenu

Flux	Conditionnement	Nombre	U.M.	Poids
ABJTH	Vrac	0	0	0,000 t
ABJTH	* Choisissez *	0	0	0,000 t
Poids total				0,000 t

Magasin origine* 40-0022-014-CO

Classification

Maître d'oeuvre * Choisissez *

Detenteur * Choisissez *

Activite * Choisissez *

Département 40 - Landes

Champs à laisser vide

3 **Conditionnement :** sélectionner le contenant utilisé ou « vrac » pour les articles au sol

Nombre : indiquer le nombre de contenant ou d'unité pour le vrac

4 Pour ajouter ou supprimer une ligne

Les documents de traçabilité

En présence du collecteur

- ✓ Vérifier que les quantités enlevées correspondent à celles indiquées sur le bon de commande
- ✓ Mettre à jour les quantités si besoin
- ✓ Signer et dater le bon de commande

Le chauffeur vous remet un exemplaire du document signé

Le BSD qui doit être signé électroniquement

EcoLogic Bon de commande de collecte (ENL) date: 18/07/2013

Page d'ordre: 010000
Numéro d'ordre: 0000417
Responsable: **XXXXXXXXXX**
Transporteur: **XXXXXXXXXX**
Date d'émission: 18/07/2013
Date de signature prévue: 18/07/2013
Date de signature prévue: 18/07/2013

Point de départ
Nom: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Adresse: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**
Contact: **XXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**
Circuits d'entretien: **XXXXXXXXXXXX**

Point d'arrivée
Nom: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Adresse: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**
Contact: **XXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**

Flux	Qté	Type de conteneur	Nombre de conteneur	Poids estimé (en Tonnes)	Poids collecté (en Tonnes)
DEP	1000000.00			0.000	0.000
SEP	1000000.00			0.000	0.000
RAE	1000000.00		4	0.000	0.000
COE	1000000.00			0.000	0.000
Commentaires:					

Poids brut prélevé: 0.000
Poids brut net: 0.000

Transporteur/collecteur
Nom: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Adresse: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**
Contact: **XXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**

Point de collecte
Nom: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Adresse: **XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**
Contact: **XXXXXXXXXXXX**
Téléphone: **XXXXXXXXXXXX**

Attention, ce document peut comporter plusieurs pages
EcoLogic SAS - 41 Boulevard Vauban - 78300 Quaincourt - RCS Versailles - 478 747 369

ccfd Document CSDA n° 1257451
Date: 2005-01-10 à 10:00:00
Année de l'opération: 2005

Bordereau de suivi des déchets Page 01 / 7

A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

Bordereau n° 1

1. Émission du bordereau
 production de déchets
 Collecteur de petites quantités de déchets refusés et/ou d'un autre nature (pneumatiques...)
 Personne et/ou matériel en transit en transit dans le processus des déchets non classifiés (déchets verts...)
NOM: _____
Adresse: _____
Tél: _____
Fax: _____

2. Identification de destination
 destination prévue
 destination non prévue
NOM: _____
Adresse: _____
Tél: _____
Fax: _____

3. Description de déchets
Nature des déchets: _____
Caractéristiques: solide liquide gazeux

4. Mention de titre des règlements ADR, ADR, ADR, ADR (si applicable)

5. Conditionnement
 solide liquide gazeux

6. Quantité
 m³ tonnes (tonnes)

7. Signature (si applicable)
NOM: _____
Adresse: _____
Tél: _____
Fax: _____

A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR TRANSPORTÉ

NOM: _____
Adresse: _____
Tél: _____
Fax: _____

DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

J'atteste que les informations fournies dans ce bordereau sont exactes et complètes.

Les engagements contractuels

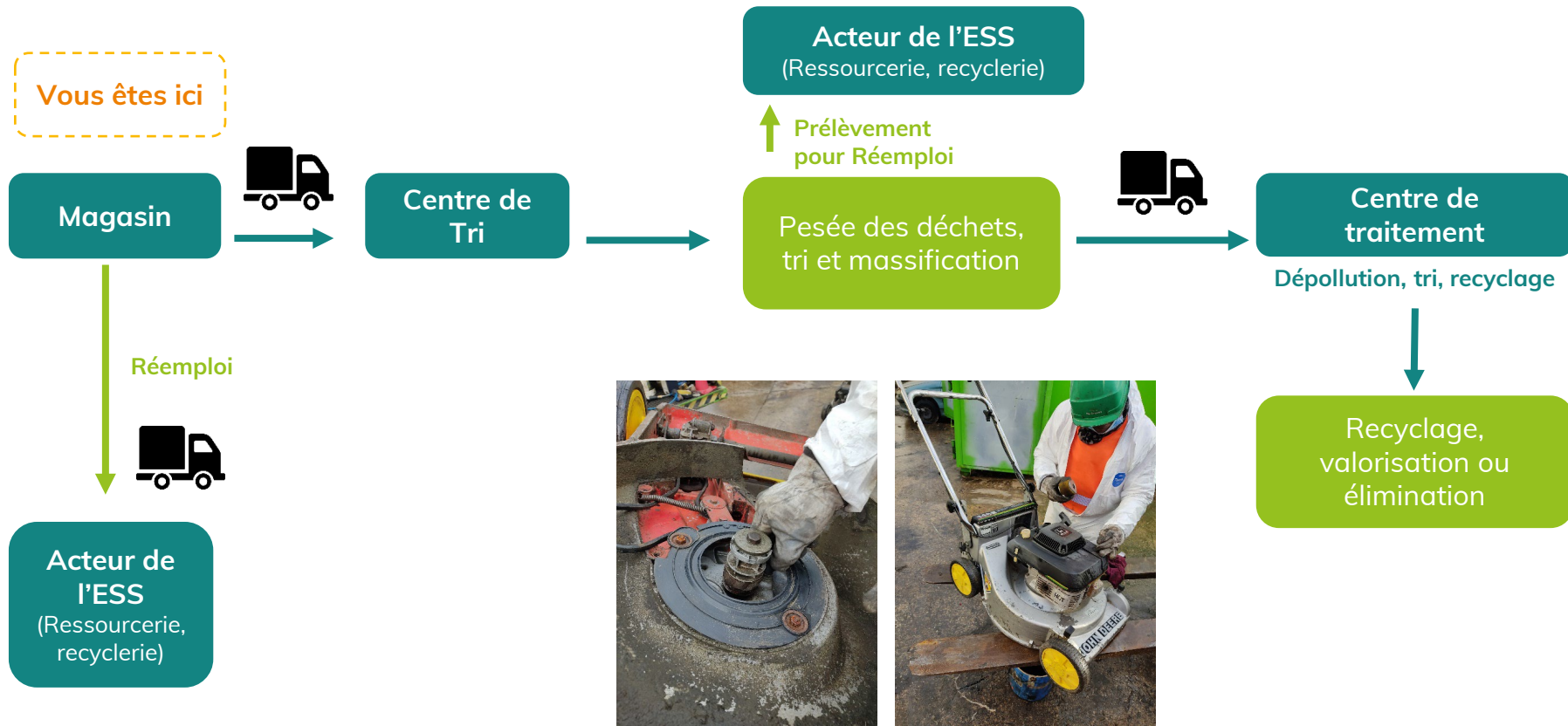
Pour le magasin

- ✓ Trier et conditionner les déchets selon les modalités définies
- ✓ Protéger les contenants du vol et des dégradations
- ✓ Renseigner les documents administratifs lors des enlèvements (bon de commande)

Pour Ecologic

- ✓ Assurer la prestation d'enlèvement dans le délai de 10 jours ouvrés après réception de la demande
- ✓ Garantir que les ABJ Th sont traités conformément à la réglementation
- ✓ Rendre compte des tonnages collectés

Que deviennent les déchets après la collecte ?



Vos contacts

Pour les **demandes opérationnelles ponctuelles**
(retard de collecte, manque de contenants...)




pilote-asl-abjth@ecologic-france.com



01 30 57 79 27



Ticket incident sur l'**extranet fusion** :
<https://operation.ecologic-extranet.com>



15 avenue du centre
78280 Guyancourt
www.ecologic-france.com

EcoLogic

EcoLogic